



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION (N 624) DE MISE A DISPOSITION, DE SALLE MESSIAEN, A L'ASSOCIATION ADRA FRANCE**      **DÉCISION N° AU-19-413**  
**EN DATE DU 08 NOVEMBRE 2019**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6<sup>ème</sup> Adjointe au Maire ;

**VU** la demande de l'antenne locale de l'Association « ADRA France » représentée par Monsieur Voinea Doru, en qualité de Président, et domiciliée, 12, rue Monmory, 94300 VINCENNES, d'organiser une répétition d'orchestre les samedis 12 octobre, 23 novembre et 7 décembre 2019 de 16 h à 20 h dans la salle Messiaen ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'antenne locale de l'Association « ADRA France » représentée par Monsieur Voinea Doru, en qualité de Président, et domiciliée, 12, rue Monmory, 94300 VINCENNES, une convention de location de salle, pour un montant de 168 € TTC (cent soixante-huit euros) pour les frais de location afin d'organiser une répétition d'orchestre les samedis 12 octobre, 23 novembre et 7 décembre 2019 de 16 h à 20 h dans la salle Messiaen ;

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du  
tourisme,

***Signé***

**Odile SÉGURET**